

■ **Rolf Meyer**, à Lausanne, commerce, réparation et entretien de machines de levage (FOSC du 19.11.1998, p. 7919). Par décision du 1er mai 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 7123 du 24.07.2003
(01108664 / CH-550.0.065.887-7)